

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

De l'association Authentic Sound Events pour tout évènement, stage, soirée organisés par ses soins.

- Toute inscription est confirmée et validée une fois le paiement effectué ou reçu ; et selon les conditions de parité respectée et équilibrée au mieux.
- Possibilité de régler par carte bleue au moment de l'inscription ; ou par chèque en envoyant le règlement à l'ordre de Authentic Sound Events l'adresse suivante :

Authentic Sound Events
Laurent Marechal
69 Bld Henri Sellier
92150 Suresnes

- Une facilité de paiement est proposée pour étaler le règlement jusqu'à 2 versements (par chèque ou CB)
- En cas de désistement jusqu'à 1 mois et demi avant l'évènement : un remboursement de la somme vous sera effectué avec 25% de retenue de frais.
- Passé cette date, en cas de désistement, avec ou sans justificatif médical : un avoir d'une validité d'un an pourra vous être délivré. Aucun remboursement ne sera fait.
- La responsabilité de Authentic sound où de l'équipe enseignante ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toutes personnes, stagiaires ou accompagnants ; tant lors des cours que des soirées dansantes ou animations.
- L'association ne peut pas être tenue responsable des blessures ou malaises intervenus durant l'évènement, et n'effectuera aucun remboursement pour ces raisons.
- Elle n'est pas responsable non plus, en cas de vol d'objet personnel des stagiaires.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le déroulement du stage selon l'évolution des inscriptions ou des contraintes extérieures. Vous en serez informé si c'est le cas.
- L'association se réserve la possibilité de reporter voir d'annuler l'évènement en cas de forces majeures rencontrées. Des propositions de report ou de remboursement vous seront alors présentées au moment de cette décision.
- Tout stage commencé et interrompu pour quelconques raisons ne peut être remboursé.
- Les stagiaires acceptent la prise de vue, vidéo, photos durant l'évènement. Ces fichiers restent l'entière propriété de l'association qui s'en servira, dans la bienveillance, à titre promotionnel sans aucun dédommagement d'aucune sorte.